centre
national
de la musique

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le jeudi 9 janvier 2020

Centre national de la musique : un premier conseil d'administration pour assurer la continuité des aides et fixer la feuille de route de l'établissement.

Quelques jours après la création du Centre national de la musique (CNM), le 1er janvier dernier, le conseil d'administration a tenu sa première réunion le mercredi 8 janvier 2020 en présence de l'intégralité de ses membres. Le CA a reconduit les commissions d'aides du Centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV), de manière que les premières aides à la filière musicale au titre de 2020 soient versées dès la fin du mois de janvier.

Jean-Philippe THIELLAY, président du conseil d'administration, a présenté **la feuille de route du Centre national de la musique pour l'année 2020**, autour de cinq priorités :

- **Continuité des interventions**, notamment s'agissant des aides financières dont les délais de versement aux professionnels seront nettement réduits ;

- Engagement des travaux préparatoires à la **fusion des associations** appelées à rejoindre le Centre national de la musique avant l'été 2020 (FCM, Bureau Export, IRMA et CALIF) ;

- Mobilisation, avant la fin du premier semestre 2020, des **ressources publiques supplémentaires** attribuées au CNM ;

- Mise en place d'un observatoire de la musique et **lancement des premières études**, notamment sur les quatre sujets suivants :
    - La question de la répartition de la valeur sur les plateformes de diffusion de la musique en ligne (« *user centric* ») ;
    - L'évaluation des dispositifs d'aides existants ;
    - La place du répertoire français et francophone dans l'accès à l'offre musicale, tant digitale que dans les spectacles, et la question de la diversité ;
    - L'expérience spectateur dans le domaine du spectacle vivant (notamment pour mettre en valeur l'évolution des propositions faites au public, physiques et digitales, et encourager l'enrichissement de la relation avec le public).

- Préparation d'**Etats généraux de la musique en France,** au premier semestre 2021, avec pour objectif de réunir l'ensemble de la filière musicale française et d'élaborer une stratégie partagée à l'horizon 2025.

CONTACTS - RENSEIGNEMENTS
Service communication
Corinne BRET - Nathalie LEDUC
E : communication@cnv.fr
T : 01 73 02 31 19